

**COMPTE-RENDU du COMITE DE PROJET**

**PROJET AGRIPV VERNEIX**

**28 mai 2025**

**Invités :**

Mairies de Bizeneuille, Saint Angel, Haut Bocage, Estivareilles, Verneix, St Victor

Communauté de Communes Commentry Montmarault Neris Communauté

Olivier et Antoine DEWAELE

**Présents :**

M. COLLINET, Maire de Bizeneuille

M. LABOUESSE, Maire de Saint Angel

Mme JALIGOT, Vice-présidente de la Communauté de Communes

Olivier et Antoine DEWAELE

Nouvergies : R COLLON (Responsable communication), C MADELEINE (Directrice département solaire), A VALERO (Développeur territorial)

**Présentation du projet par Nouvergies.**

Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;

Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;

Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site et un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;

Les options de raccordement envisagées.

**Echanges :**

* Olivier et Antoine DEWAELE expliquent leur projet de faire monter au capital leur premier salarié et de pérenniser l’embauche du 2ème salarié. La ferme existe depuis 12 ans et la technologie participe au bien-être animal avec un meilleur pâturage, l’élevage se fait tout en herbe.
* Quels sont les impacts ?

Les impacts environnementaux ou paysagers sont inexistants.

* Pourquoi Verneix et Bizeneuille ?

Réponse : le projet est sur une parcelle située sur les 2 communes : 3/4 sur Verneix et 1/4 sur Bizeneuille.

* Pourquoi le maire de Verneix n’est pas présent ?

Réponse : il n’a pas souhaité l’être.

* Divers

Le maire de Bizeneuille rappelle que trop de projets sont présentés aux élus qui sont trop sollicités, mais les agriculteurs sont maîtres de leurs terrains.

Le maire de St Angel rappelle qu’il faut quand même faire attention à l’aménagement du territoire et le préserver. Il est nécessaire de prêter de l’attention à l’aménagement du territoire via des projets raisonnables et qui ont du sens.

* Est-ce que Verneix bénéficiera des mesures d’accompagnement ?

Réponse : Verneix bénéficiera des mesures d’accompagnements si elle le souhaite.